



Pontivy, le 4 Novembre 2020

Objet : Modalités d'accueil des élèves internes à compter du lundi 9 novembre .

Madame, Monsieur,

Les décisions gouvernementales annoncées le 29 octobre dernier pour faire face à la crise sanitaire actuelle ont acté l'ouverture des lycées ainsi que de leurs services de restauration et d'hébergement, en renforçant un plan sanitaire déjà en vigueur depuis la rentrée.

L'accueil des élèves et leur sécurité dans cette période difficile est essentiel pour leur permettre de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles, et constituent des objectifs prioritaires pour les personnels d'éducation, notamment chargés de la prise en charge des élèves sur le temps d'internat.

Afin que le protocole sanitaire renforcé, diffusé par le ministère de l'Éducation Nationale, soit mis en place de manière efficace, **quelques aménagements dans les procédures d'accueil sont indispensables afin que soient assurée la sécurité sanitaire des élèves.**

Ainsi, l'internat du Lycée du Blavet sera fermé le dimanche soir jusqu'à nouvel ordre : cette décision difficile et contraignante pour de nombreuses familles nous permettra de respecter les injonctions ministérielles en accueillant au maximum deux élèves du même niveau par chambre.

Les élèves ne pouvant se rendre au lycée le lundi matin à l'heure prévue sur leur emploi du temps **seront excusés sur simple justificatif des parents pour les élèves mineurs**

Cette mesure permettra de libérer des moyens de surveillance pour une ouverture de l'internat dès 13h30 les mercredis après-midis et ainsi ne pas laisser nos élèves désœuvrés sur ce temps d'accueil.

Le protocole sanitaire renforcé sera mis en place de la manière suivante dans les différents lieux de l'internat :

- **Dans les chambres** : deux élèves maximum par chambre et du même niveau. Le nettoyage des chambres est effectué tous les jours et les élèves sont invités à aérer régulièrement leur chambre .
- **Dans les dortoirs** : mise à disposition de masques pour les élèves l'ayant oublié, ainsi que du gel hydroalcoolique.
- **Au foyer des élèves** : capacité d'accueil réduite à 20 élèves. Nettoyage systématique du matériel utilisé en fin de soirée.
- **Au self** : deux élèves maximum par table et respect des distanciations sociales. Nettoyage

systematique des tables après chaque service. Un personnel se charge de la distribution des pichets d'eau et des couverts. Du gel hydroalcoolique est à disposition des élèves lors de l'entrée dans le réfectoire. Un point d'eau avec savon est également accessible à la sortie du réfectoire.

Un rappel des gestes barrières sera effectué par les personnels d'encadrement, **notamment concernant le port du masque, correctement positionné, qui reste obligatoire en tous lieux et en toutes circonstances (sauf dans les chambres).**

Pour les élèves accueillis en stage dans le cadre des périodes de formation en milieu professionnel, aucun accueil ne sera possible à l'internat dorénavant, afin de garantir la mise en place du protocole sanitaire renforcé.

Nous rappelons aux familles que toute sortie du lycée pour leurs enfants ne doit se faire que pour un motif légitime (téléchargeable sur l'application « TOUSANTICOVID » ou sur papier libre) afin de se conformer aux prescriptions gouvernementales mises en place lors du confinement. Les familles des élèves mineurs qui ne souhaitent pas que leurs enfants puissent quitter le lycée sur ces créneaux horaires doivent le faire savoir au plus vite au service de la vie scolaire.

Lors de la semaine du lundi 9 au vendredi 13 novembre, l'internat sera fermé le mardi 10 et le mercredi 11, ce jour étant férié. Les élèves seront accueillis dès 7h45 le jeudi matin. En cas de difficultés à être à l'heure en classe le jeudi matin, les familles sont invitées à envoyer un mail au service de la vie scolaire afin que le retard ou l'absence soit excusé.

Enfin, je rappelle aux familles que les attroupements d'élèves aux abords de l'établissement sont proscrits.

Restant à votre écoute pour répondre à vos éventuelles interrogations, soyez assuré, Madame, Monsieur, de notre sincère volonté de tout mettre en œuvre pour assurer un accueil de qualité pour vos enfants et leur permettre ainsi de poursuivre une scolarité sereine et épanouie.

Le Proviseur,

H.BAERT